RÉPONSE D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC À L'ENGAGEMENT N° 5 RELATIVE À LA 5E DEMANDE MODIFIÉE RELATIVE À L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC À COMPTER DU 1ER JANVIER 2026

E-5 – Fournir un exemple chiffré de la transposition du volume proposé suivant le lissage des trois prochaines années (Demandé par la Formation)

Vente de GSR - calcul de la limite dynamique fondée sur la portion des volumes excédant l'inventaire nécessaire pour assurer le respect des obligations réglementaires en GSR pour les trois prochaines années tarifaires					
	CT 2026	**Projection**			
	2026	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**
Cible minimale	*357 745 (5%)*	*362 009 (5%)*	*519 306 (7%)*	*521 744 (7%)*	*745 348 (10%)*
[redacted]					
StormFisher					
[redacted]					
CRI (année précédente)	240 793				
Total					
Livraison du GSR (GJ)	**357 745**	**362 009**	**519 306**	**521 744**	**745 348**
CRI (année en cours)	[redacted]				
	$/GJ				
Prix du GSR - Avant intérêts	24,90	[redacted]			

A) Achats totaux 3 prochaines années (2026 à 2028) + Inventaire 2025 reporté à 2026	[redacted]
B) Obligations réglementaires en GSR prévisionnelles - 3 prochaines années (2026 à 2028)	1 239 060
C) Portion des volumes excédent l'inventaire nécessaire pour respecter les obligations réglementaires 3 prochaines années (2026 à 2028) : (A - B)	[redacted]

Tel que précisé par EGQ à la pièce B-0156, la balise vise à assujettir la possibilité de vente à une limite dynamique fondée sur la portion des volumes excédant l'inventaire nécessaire pour assurer le respect des obligations réglementaires en GSR pour les trois prochaines années tarifaires (inclusivement de l'année tarifaire en cours). Par conséquent, tel que démontré au tableau ci-haut, la limite de vente pour l'année 2026 (sur la base des contrats à jour), serait de [redacted] GJ. Tel qu'évoqué lors de l'audience, ce seuil volumétrique correspond bel et bien au solde de l'inventaire à la fin de l'année 2028, soit la troisième année.

Évidemment, cette limite demeure dynamique et fonction de l'évolution des obligations de distribution en GSR ainsi que des nouveaux contrats d'approvisionnement en GSR à venir qui seraient conclus par EGQ.